

JEAN LEONETTI, député des Alpes-Maritimes, ancien ministre

Penser la mort

Le débat sur la fin de vie est un débat sans fin parce qu'il pose, dans la complexité et la diversité des situations rencontrées, le problème du tragique de la mort et du sens de nos vies.

La mort est devenue « taboue » dans nos sociétés modernes et la peur de « mal mourir » l'emporte sur la peur de mourir. Cette mort « impensée » est aussi la grande absente des études médicales comme si la médecine pouvait triompher de tout et ne heurtait jamais son impuissance au mur de la mort. Comme si tout ce qui était techniquement possible était humainement souhaitable.

La mort s'est médicalisée excluant quelquefois l'environnement affectif familial et familial des derniers instants en utilisant sa technicité pour aboutir à des survies dans des situations de souffrance et de complexité que redoutent nos concitoyens.

On meurt mal en France et le débat sur l'euthanasie a occulté l'ensemble des problèmes sur la fin de vie, la dépendance, le handicap, le grand âge et l'accompagnement des plus fragiles.

Des lois ont été votées en 1999, en 2002, pour développer les soins palliatifs et le droit des malades, et en 2005 à l'unanimité pour prôner le « non-abandon », la « non-souffrance » et le « non-acharnement thérapeutique ». La loi est mal connue et mal appliquée et nos concitoyens demandent que leurs paroles soient mieux entendues et leurs souffrances apaisées à cet instant de fragilité.

Réfléchir sur les améliorations et les précisions qui peuvent être apportées à nos lois ne nous dispense pas d'aborder le délicat problème de la mort dans notre société. Deux désirs traversent nos cœurs et notre temps: désir de liberté et d'affirmer son choix, désir de protéger la fragilité et la vie humaine. L'éthique d'autonomie et l'éthique de vulnérabilité ne doivent pas s'opposer dans un conflit de valeurs stérile et sans vainqueur mais se réconcilier auprès du mourant de manière pragmatique et humaine.

Désir de mort, désir de vie, qui n'a pas ressenti ce double sentiment devant la vie finissante d'un être aimé, partagé entre l'espoir de la vie qui se poursuit et l'attente du soulagement de voir la souffrance disparaître avec la vie.

La reconnaissance des droits des malades en fin de vie doit s'accompagner d'une réflexion sur le regard des autres envers le souffrant considéré comme un sujet à part entière et non comme un objet d'investigation. Personne n'est indigne dans la vulnérabilité, seul le regard de l'autre peut l'être. La personne handicapée, le malade mental, le vieillard dépendant font partie de ce lien qui nous unit dans la fragilité de ce qui est l'essentiel de notre humanité.

Malraux disait que toute civilisation est hantée par ce qu'elle pense de la mort. Elle doit aussi être jugée à la façon dont elle traite ses membres les plus fragiles, ceux qui vont mourir.

Une société qui nie la mort n'est pas en bonne santé. Aujourd'hui l'accessoire domine l'essentiel, l'instant efface la durée, l'individu prime sur le collectif et la réaction remplace la réflexion. L'homme oublie de vivre et ne pense pas à mourir.

Il faut substituer à une vision prométhéenne de toute-puissance la vision d'Ulysse refusant l'immortalité à Calypso pour retrouver sa terre et son foyer et la mort qui va avec. Camus disait à ce propos que nous manquons de cette « *fierté de l'homme qui est fidélité à ses limites, amour clairvoyant de sa condition* », fierté de notre vulnérabilité qui fait de notre existence une destinée humaine faite d'incertitude et de volonté.

L'individu revendique toujours plus de sécurité, de maîtrise, de certitudes, de performance mais restera démuné devant sa mort que rien n'empêchera ni ne codifiera. Cette mort et les instants qui la précèdent font partie de sa vie, faite d'ombre et de lumière, qu'il découvrira peut-être à cet instant dans sa plénitude et son mystère.

JEAN LEONETTI, député des Alpes-Maritimes, ancien ministre

<http://www.la-croix.com/Articles-du-Forum/Forum-Thematique/Penser-la-mort-2014-12-05-1274891>
